

Légende : Echelle : 1/10 000

-  Zone rouge indiquée R
-  Zone orange indiquée RO1 ou RO2
-  Zone bleue indiquée B1 ou B2
-  La Sée Nom du cours d'eau
-  Limite communale



Direction
Départementale de l'Équipement
de la Manche

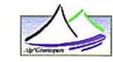
P.P.R.I. de la Sée

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Carte du zonage réglementaire :
Planche 3/6

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

RÉALISATION :
ALP'GEORISQUES



Édition : Juin 2007

